



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 24 août 2022

OPÉRATION VACANCES 2022 EN MOSELLE

Contrôles de la direction départementale de la protection des populations

Chaque été, les services de l'État sont mobilisés et renforcent leurs contrôles des activités touristiques et estivales pour garantir les meilleures vacances possibles aux touristes, voyageurs et consommateurs.

C'est particulièrement le cas de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de la Moselle qui concentre ses inspections sur les marchés, les parcs à thème, les zones de loisirs et les services de restauration dans les zones à forte densité touristique. Elle cible également les lieux d'accueil collectif des enfants (séjours de vacances, accueils de loisirs, camps sous toile). Son objectif est de garantir la bonne information du consommateur, la loyauté des transactions, et la sécurité des produits (alimentaires, non alimentaires, ou prestations de services).

Les inspecteurs, du ministère de l'agriculture ou de l'économie, accompagnent les professionnels pour remédier aux non-conformités relevées tout en maintenant une politique répressive ferme contre les abus les plus manifestes et les fraudes les plus dommageables. De fait, après 2 années de crise sanitaire, il existe un risque de relâchement de la vigilance des professionnels. La crise ukrainienne et ses problèmes d'approvisionnement peuvent également engendrer des risques en termes de loyauté à savoir des manquements au niveau de l'étiquetage.

Depuis la mi-juin 2022 près de 120 contrôles ont été effectués par 11 agents de la DDPP. La restauration commerciale éphémère, les festivals, les parcs de loisirs, les centres équestres, les braderies et les campings ont été plus particulièrement ciblés. Les principales anomalies rencontrées ont donné lieu à des mises en demeure ou des procès verbaux pour les infractions les plus graves. Les suites données à ces mesures de police administrative sont suivies jusqu'à leur remise en conformité complète, et peuvent donner lieu à une seconde visite si nécessaire. Cette opération se poursuivra jusqu'à la mi-septembre avec un objectif de 150 contrôles.

Concernant l'opération estivale de 2021, comptes tenus de la crise sanitaire, les contrôles avaient été menés par les agents de la DDPP dans des endroits de vacances au plus près des Français notamment la restauration commerciale et les marchés. Les principales anomalies rencontrées portaient sur des anomalies d'étiquetage des denrées, des dates limites de consommation dépassées ou encore de l'hygiène des locaux.

Les résultats des inspections en matière d'hygiène sont publiés sur le site Alim'Confiance :
www.alim-confiance.gouv.fr

Pour plus d'informations :
www.economie.gouv.fr/dgccrf/ete-2022-les-conseils-conso-de-la-dgccrf-pour-les-vacances

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle